TERRAVIE®

Amendement organique.

Utilisable en **A**griculture **B**iologique.

Amendement organique formulé avec des produits de haute qualité pour l'amélioration des sols. Les composants de ce compost, enrichis en Terra Prêta, permettent une meilleure assimilation des nutriments.

Rôles :

- Améliore la porosité du sol.
- Améliore la rétention de l'eau du sol.
- Apporte du carbone stable dans le sol.
- Est riche en minéraux et oligo-éléments.
- Dynamise la vie microbiologique et énergétique d'un sol appauvri.
- Est riche en acide humique et fulvique.
- Diminue le lessivage du sol.
- Aide les plantes à renforcer les défenses immunitaires.
- A une forte capacité d'échange cationique (CEC) grâce à la chabasite qu'il contient.

Mode d'emploi :

- Dosage pour l'amélioration d'un sol acide en pleine terre : 500 à 1000g/m^2
- Peut être utilisé pour améliorer un terreau de rempotage conventionnel à raison d'1/2.

Recommandations d'emploi :

- Respecter le mode d'emploi.
- Produit contenant des oligo-élément ; ne pas dépasser la dose préconisée.
- Ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage.

Stockage :

Conserver dans un endroit loin d'une source de chaleur et de lumière.

Composition :

- Compost de déchets verts, lombricompost, basalte, biochar, poudre d'huître, extrait fermenté de plantes sauvages, micro-organismes efficaces spontanés, chabasite, briques pilées.
- 36,7% de matières sèches, 17,5% de matières organiques, 0,3% d'Azote total
- En brut pour 1kg : Carbone organique : 87,7g, CaO : 16,9g, K_2O : 2,68g, MgO : 2,01g, P_2O_5 : 1,40g, Na_2O : 0,77g, Mn : 98,7mg, Zn : 24,623mg, Cu : 6,047mg.
- Rapport C/N : 28,9
- pH : 7,95

TERRAVIE®

Amendement organique.

Utilisable en **A**griculture **B**iologique.

Conditionnement :

- Sac de 15 kg ou 70 L, big-bag de 200 kg, 500 kg ou 1 T.

Norme :

- ➡ Certifié NF U44-051 (Type 3).
- ➡ Conditionné en Bretagne.
- ➡ Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 889/2008.